

Stage licence pro métiers du notariat

Par **Pcjuris24**, le **02/08/2017** à **20:31**

Bonjour,

Je suis actuellement licenciée en droit, j'ai décidé toutefois de continuer mes études en licence professionnelle métiers du notariat. Je suis donc à la recherche d'un stage de douze semaines dans la région brestoise d'une durée de douze semaines rémunéré.

Avez vous des conseils à me communiquer pour trouver un stage plus facilement?

Merci bcp

Par **guizmo2145**, le **03/08/2017** à **00:18**

Bonsoir,

Si je ne m'abuse, Olivier sur ce forum est notaire et souvent de passage donc il pourra t'éclairer, je pense qu'il a quelques conseils que tu ne pourras qu'apprécier ; c'est toujours bon d'être épaulé par des professionnels :)

Par **marianne76**, le **03/08/2017** à **10:11**

Bonjour

[citation]Si je ne m'abuse, Olivier sur ce forum est notaire et souvent de passage donc il pourra t'éclairer,[/citation]

Tout à fait

Ceci étant je m'interroge sur votre cursus, pourquoi après une L3 droit passer à une Licence professionnelle même si elle est orientée métiers du notariat ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/08/2017** à **10:40**

Bonjour

Bonne question de Marianne. Pourquoi ne pas poursuivre dans un M1 axé droit du patrimoine

?

Par **marianne76**, le **03/08/2017** à **11:23**

Bonjour
La démarche n'est pas cohérente

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/08/2017** à **11:45**

Il faudrait que Pcjuris24 nous éclaire sur son professionnel.

Par **guizmo2145**, le **03/08/2017** à **12:28**

Bonjour,

Effectivement je n'avais pas souligné ce détail, il semblerait plus judicieux de poursuivre en M1 notariat que refaire une licence laquelle sera je le pense moins appréciée dans le métier...

Par **marianne76**, le **03/08/2017** à **12:31**

Bonjour
C'est évident, le travail sera forcément moins intéressant

Par **Pcjuris24**, le **03/08/2017** à **20:00**

Bonsoir à tous! merci pour vos réponses :) je m'explique sur ma démarche d'entreprendre une licence pro métiers du notariat. Je souhaite devenir clerc de notaire. Cette voie me permet de concilier cours magistraux et pratique professionnelle. Je n'étais pas attirée par un master étant donné que c'est encore du théorique ce qui commence à me lasser.

Je suis toujours dans ma recherche de stage, si vous avez des conseils n'hésitez pas, merci.

Par **libellule32**, le **20/08/2017** à **12:04**

Bonjour

Déjà vous pourriez dire dans quelle région vous cherchez. Ainsi on pourrait vous donner aussi

des idées.

Pour Marianne pourquoi ce serait rédhibitoire pour Pcjuris24 d'être pris si il vient d'un cursus pro ? il fera un job différent mais reste orienté notarié donc il montre quand même un intérêt pour le notariat. Il vise juste un job de clerc

Une clerc avec qui j'ai travaillé était clerc bac+4 et donnait des conseils en gestion de patrimoine aux clients mais avec de la bouteille. Après c'est vrai qu'elle était ancienne. Mais mon notaire la respectait + qu'un autre diplômé notaire mais plus jeune. Donc le diplôme ne veut pas tout dire

La compétence et l'expérience contrebalancent parfois le diplôme sur le long terme.

Par **Pcjuris24**, le **20/08/2017** à **12:08**

Je l'ai dit dans mon post, je recherche un stage dans le secteur de Brest, si cela ne donne pas ses fruits je peux accepter un stage dans le Finistère sans problème.

Par **marianne76**, le **20/08/2017** à **12:20**

Bonjour

[citation]Pour Marianne pourquoi ce serait rédhibitoire pour Pcjuris24 d'être pris si il vient d'un cursus pro ? il fera un job différent mais reste orienté notarié donc il montre quand même un intérêt pour le notariat. Il vise juste un job de clerc [/citation]

Je ne fais que constater ce que cela donne avec mes étudiants et la différence faite pour leur embauche entre une licence pro et un master de droit ou de droit notarial .

Le notaire préférera avoir comme clerc quelqu'un qui a un Master de droit sous la main qui pourra faire beaucoup plus de choses que quelqu'un sortant de licence pro. Après le personnel est bien évidemment complété par des secrétaires qui font aussi des tâches juridiques.

Pour ma part dans les études que je connais il n'y a pas de licence pro. Après évidemment il y a toujours des exceptions qui confirme la règle.

Par **Olivier**, le **20/08/2017** à **14:46**

Bonjour tout le monde,

Désolé j'ai raté ce post je suis un peu à la masse en ce moment avec la finalisation de la création de mon etude perso d'a moi tout seul

Par **libellule32**, le **20/08/2017** à **15:25**

Bonjour,

C'est vrai et faux. En Ile de France, j'ai déjà vu des annonces qui demandent des formations IMN pour des postes de clerc. C'est plus une histoire de ratio candidats/employeurs et de culture. Dans la culture de ce pays les filières pro sont considérées comme inférieures aux filières académiques c'est un peu dommage car elles sont complémentaires.

Ca n'est pas contre vous. Mais je trouve que c'est quand même assez hypocrite de la part des notaires de ne pas embaucher des gens qui font la filière pro alors que c'est le CSN lui-même qui a demandé à ce qu'on la crée. Je me rappelle quand les BTS ont été créés les profs de notariat disaient les notaires n'aimaient pas ces BTS ils trouvaient que ce n'était pas assez académique alors que c'est eux qui l'ont voulu.

Je trouve très particulier cette mentalité. Du type je peux embaucher une personne issue de Assas les yeux fermés car j'achète "sur l'étiquette" (fac cotée= étudiant supérieur et fac de province= poubelle dans l'esprit de certains recruteurs (snobs). Un peu comme les gens qui achètent des tomates à 4€ en pensant que parce qu'elles sont plus chères elles seront meilleures (ça ne veut rien dire) ou les riches qui achètent au printemps car la marque c'est de la valeur sûre.

Par ex Les Galeries Lafayette sont une grande marque. Une copine graphiste qui a une thèse dans ce domaine et des études pro dans le cadre de son école avait fait un concours l'école qui le remportait devait permettre à un de ses étudiants d'avoir un CDI. son école a gagné l'étudiant s'est présenté et l'Entreprise dit au jeune mais je n'ai jamais rien signé alors que quand on est une marque connue comme ça la moindre des choses est de respecter ses promesses. Cette histoire pour dire qu'il faut aussi savoir donner la chance à la diversité. si quelqu'un est compétent il le prouve par le terrain pas que par le diplôme et l'académisme. Il faut aussi croire dans l'humain.

Par **marianne76**, le **25/08/2017** à **19:48**

Bonjour

Je suis totalement d'accord